

Rôles et missions de la PCO

- Accompagnement de l'enfant et sa famille dans le parcours
- Information sur les Troubles du Neuro-Développement
- Appui au repérage pour les professionnels de 1^{ère} ligne
- Coordination des parcours de bilan et d'interventions précoces
- Contractualisation avec les professionnels libéraux
- Mobilisation du forfait précoce
- Orientation vers les professionnels de 2^{ème} ligne
- Sollicitation des acteurs de 3^{ème} ligne pour les situations complexes

Nos partenaires

La plateforme s'appuie sur un réseau d'acteurs et de professionnels de santé libéraux, au service d'un accompagnement précoce et préventif sur le département du Loiret.

- CHRO (CAMSP, DYS 45), EPSM Daumézon
- ADAPEI 45, ADPEP 45, APF CVL
- Médecins traitants et professionnels libéraux
- Éducation Nationale, Protection Maternelle et Infantile, Aide Sociale à l'Enfance
- Centre de Ressources Autisme de la région Centre Val de Loire et son antenne départementale (CDAA), l'Équipe Relais Handicap Rare (ERHR)



Création : www.e-loou.com - Images : Unsplash/Pexels/FreePik

Contactez la PCO 45

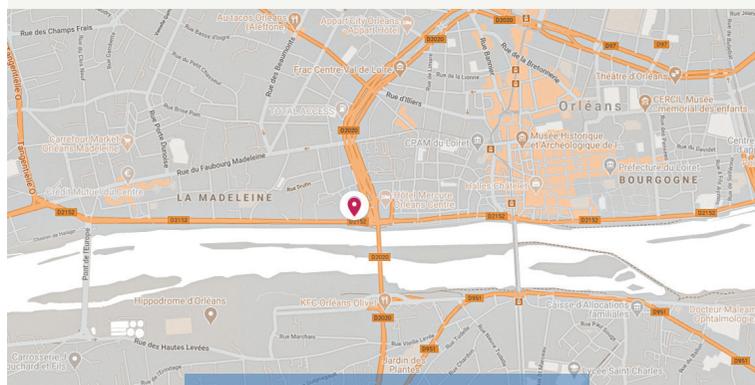


pco45@aidaphi.asso.fr
02 38 66 84 42



Hopital de jour Pierre Chevaldonné
6 Ter, Place Saint-Laurent,
45000 Orléans

Lundi au jeudi : 9 h / 12h 30 – 13h 30 / 17h
Vendredi : 9 h / 12 h 30 – 13 h 30 / 16 h



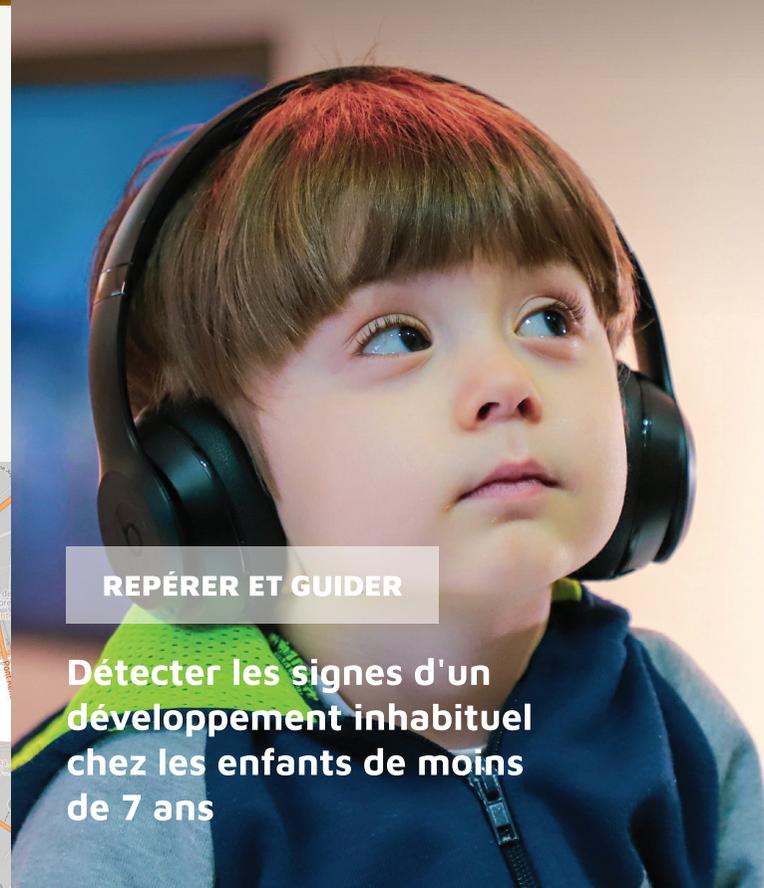
www.aidaphi.asso.fr



PLATEFORME DE
COORDINATION ET
ORIENTATION

45

TRoubles du Neuro-DEVELOPPEMENT



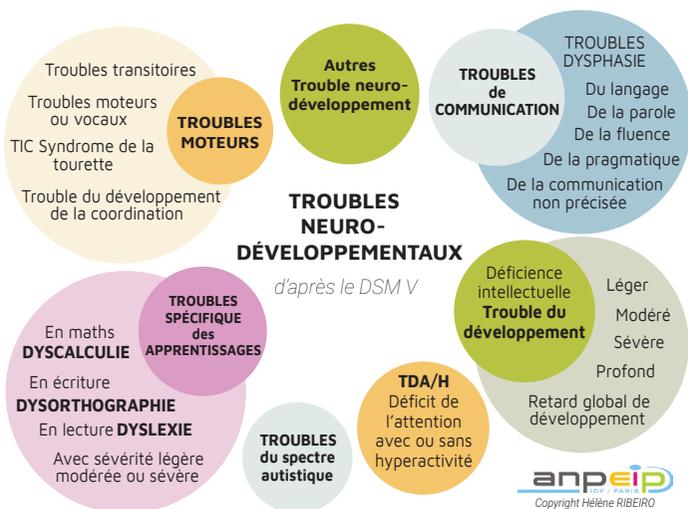
REPÉRER ET GUIDER

**Détecter les signes d'un
développement inhabituel
chez les enfants de moins
de 7 ans**

Les Troubles du Neuro-Développement (TND)

« Les troubles du neuro-développement (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif et/ou affectif.

Ils regroupent les troubles du développement intellectuels (TDI), les troubles déficitaires de l'attention et de l'hyperactivité (TDAH), des troubles de l'acquisition du langage : dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dysorthographe... (DYS) mais aussi les troubles du spectre de l'autisme (TSA). »

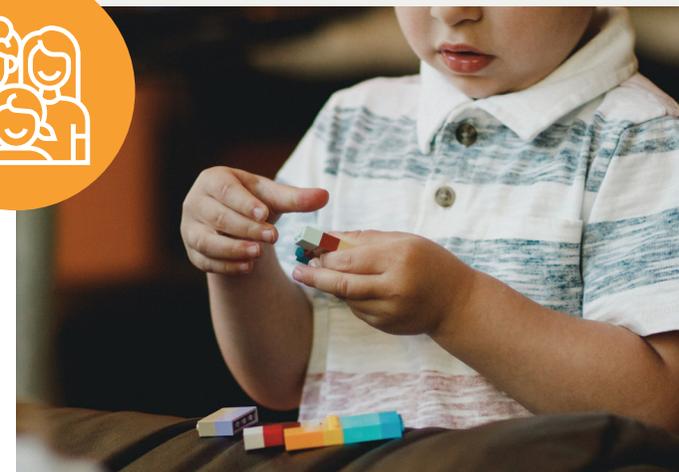


Vous êtes parents : Comment ça marche ?



Vous repérez des signes inhabituels de développement chez votre enfant de moins de 7 ans :

- 1• Prenez rdv avec un médecin de première ligne*
- 2• Le médecin remplit le formulaire dédié
- 3• Le médecin adresse le formulaire à la PCO



Vous êtes un professionnel de la petite enfance : Orientez la famille vers le médecin de leur choix

La PCO coordonne un parcours de bilans et d'interventions précoces sur 12 mois



* PREMIÈRE LIGNE

- Médecin qui assure le suivi habituel de l'enfant (médecin généraliste ou pédiatre)
- Médecins de réseaux (PMI, scolaire)



DEUXIÈME LIGNE

- Professionnels formés aux TND exerçant en structures médico-sociales ou sanitaires ou libéraux



TROISIÈME LIGNE

- Centres de ressources spécialisés en TND (CRA, CDAA, DYS 45, ERHR...)